



**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE**  
75 rue Pierre Verissel, 69210 SOURCIEUX LES MINES  
Tel : 06 67 55 23 04  
Mail : [accueil.mjclm@gmail.com](mailto:accueil.mjclm@gmail.com)  
Site : [mjcsourcieuxlesmines.portail-familles.app](http://mjcsourcieuxlesmines.portail-familles.app)

## CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

*Conditions et Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2023*

**PUBLIC** : A partir de 3 ans (si l'enfant est scolarisé)

**DEMARRAGE** : Dès le jour de la rentrée scolaire soit le lundi 4 Septembre 2023

### HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL

**Pour le périscolaire (hors périscolaire matin) et le centre de loisirs, un seul lieu d'accueil** : Ecole primaire de Sourcieux les Mines 75 rue Pierre Vérissel 69210 Sourcieux les Mines

**Périscolaire Matin** : de 07h30 à 08h20 (arrivée des enfants jusqu'à 08h20)

Pour les Primaire : entrée par l'école primaire

Pour les Maternelle : l'accueil du matin se fait auprès des ATSEM à l'école Maternelle située au 236 rue de la Source, 69210 Sourcieux les Mines

**Temps méridien** : de 11h30 à 13h20

**Périscolaire Soir** : 16h30 à 17h30 et 17h30 à 18h30 à l'école primaire (les parents peuvent récupérer les enfants à partir de 17h30) **Les parents ont jusqu' à 18h25 pour récupérer les enfants.**

**Centre de Loisirs mercredi et vacances** : Accueil de 08h00 à 09h00 et de 16h à 18h30 **Les parents ont jusqu' à 18h25 pour récupérer les enfants.**

Départ enfants inscrits en matin sans repas\* : 11h30

Départ enfants inscrits en matin avec repas : 13h30

*\*Possibilité d'inscription en matin avec repas ou en journée complète avec repas*

### ACCUEIL MJC

**NOUVEAUX CONTACTS Inscriptions et facturations** :  
[accueil.mjclm@gmail.com](mailto:accueil.mjclm@gmail.com)

**Problématique autre et direction** : [mjcsourcieuxlesmines@free.fr](mailto:mjcsourcieuxlesmines@free.fr)

**Pour joindre la MJC** : 06 67 55 23 04

**Pour joindre l'équipe d'animation (prévenir d'un retard ou d'un changement)** : 06 59 04 38 80  
*Aucune inscription ne sera traitée par téléphone*

**Site internet et Portail Familles** : <http://mjcsourcieuxlesmines.portail-familles.app>

# MODALITES D'ACCUEIL

## 1. Absences et maladie

- Merci de prévenir par mail en cas d'absence [accueil.mjcslm@gmail.com](mailto:accueil.mjcslm@gmail.com)
- En cas d'absence pour raison médicale, le remboursement de la prestation est réalisé seulement sur présentation d'un justificatif.
- Les absences non justifiées ou suppressions d'inscriptions en dehors des délais sont facturées.

## 2. Retards

En cas de retard vous devez joindre les animateurs, aux numéros communiqués en page 1. Nous rappelons que pour le centre de loisirs et le périscolaire, **le service prend fin à 18h30**. Les parents ont jusqu'à 18h25 pour venir chercher leurs enfants. La MJC se réserve le droit de mettre en place une tarification « amende » en cas de retards répétés. Cette tarification sera facturée 5€ par retard quel que soit la durée de ce dernier.

## 3. Sécurité

Accueil des Familles : Pour des raisons de sécurité seules les personnes autorisées à récupérer leur(s) enfant(s) sont autorisées à pénétrer dans l'enceinte de l'école. Les animateurs peuvent demander un justificatif d'identité.

Contacts : Il est important que les familles nous informent de tout changement de numéro de téléphone, d'adresse ou de boîte mail afin de rester joignable. Le portail familles permet d'actualiser les données à tout moment.

Discipline : Tout enfant ayant une attitude incorrecte ou incompatible avec la vie en collectivité, pourra être exclu temporairement ou définitivement du service périscolaire et du centre de loisirs, après avertissement et rencontre avec les parents.

Objets personnels : La MJC se dégage de toute responsabilité concernant des jeux et objets de valeurs apportés par les enfants (billes, téléphone, élastique...). La structure fournit différents supports pédagogiques aux enfants. Sauf demande de la direction dans le cadre d'un projet, il n'est pas nécessaire que les enfants apportent leurs effets personnels sur nos temps d'accueil. **Les jeux de carte sont interdits sur les temps MJC, de même que les foulards et écharpes.**

## 4. Horaires et déroulement des activités

### A. Pour l'Accueil Périscolaire

Accueil du matin de 07h30 à 08h20 (accueil des enfants de 07h30 à 08h20) : L'accueil a lieu à l'école primaire pour les enfants de primaire et à l'école Maternelle pour les enfants de maternelle. Les enfants sont orientés vers des ateliers et jeux calmes : jeux d'éveil, jeux de société, dessins, médiathèque.

Temps méridien de 11h30 à 13h30 : Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation. L'association du Restaurant Scolaire de Sourcieux les Mines assure la fourniture des repas. Différents services de cantine ont lieu entre 11h30 et 12h30. Les animateurs répartissent les enfants en groupes et proposent différentes activités culturelles, sportives ou artistiques. Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités ont la possibilité de jouer dans la cour sous la surveillance d'un adulte.

Périscolaire soir (de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30): Après un temps de récréation et de goûter (fourni par les familles) les enfants sont invités à participer à des activités proposées par l'équipe d'animation : jeux de société, créations, activités en extérieur, médiathèque... Les familles peuvent récupérer les enfants à partir de 17h30.

## **B. Pour le Centre de Loisirs**

Le centre de loisirs est ouvert durant les périodes de vacances scolaires et le mercredi. Les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants en matinée avec ou sans repas ou en journée complète avec repas. Les moins de 6 ans et les plus de 6 ans sont séparés au cours de la journée afin de garantir des activités en lien avec leurs besoins et leur rythme de vie.

### **Horaires d'accueil à respecter pour le bon déroulement des activités**

Accueil du matin de **07h30 à 09h00 les mercredis** et de **8h à 9h durant les vacances scolaires**.

Départ des enfants inscrits en matin sans repas à 11h30.

Départ des enfants inscrits en matin avec repas à 13h30.

Accueil du soir de 16h à 18h30.

Le mercredi, La MJC propose des passerelles avec ses activités régulières (break dance, théâtre, ...) ainsi que certaines activités proposées par d'autres associations (danse, école de musique, tennis). ***Se renseigner auprès de la direction pour envisager la possibilité d'une passerelle.***

### **Une journée type au centre de loisirs se décompose ainsi :**

- De 07h30 à 09h00 : Accueil des enfants avec ateliers mis en place (espace détente et lecture, jeux de société, créations, jeux collectifs, jeux de plein air en fonction du programme)
- De 09h00 à 11h30 : Temps d'activités en fonction du programme prévu
- De 11h30 à 11h45 : Temps récréatif et accueil des familles
- De 11h45 à 13h30 : Repas dans les locaux du restaurant scolaire de l'école
- De 13h30 à 14h00 : Temps calme et accueil des familles. Le temps calme accompagne la digestion et permet aux enfants de se reposer avant les activités de l'après-midi. Pour les moins de six ans, c'est un temps préparatoire à la sieste (avec une lecture de conte, de la relaxation...)
- De 14h00 à 16h00 : Activités (pour les plus de 6 ans). L'activité est définie en amont selon le programme prévu. Les moins de 6 ans sont à la sieste jusqu'à 15h00.
- De 16h00 à 16h30 : Goûter fourni par la structure et temps de bilan de la journée.
- De 16h00 à 18h30 : Accueil des familles avec des ateliers mis en place (espace détente et lecture, jeux de société, créations, jeux collectifs, jeux de plein air en fonction du programme)

En cas de sortie, la journée type est modifiée et l'inscription se fait en journée avec repas.

La MJC fournit le pique-nique et le goûter.

Des programmes d'activités sont régulièrement édités par l'équipe d'animation et transmis aux familles. Ces programmes sont susceptibles d'être modifiés (en cas de pluie et/ou en fonction des recommandations sanitaires et réglementaires).

#### **Trousseau à fournir pour le centre de loisirs**

- 1 sac à dos facilement transportable (évités les cartables et sacs à roulettes)
- 1 vêtement de pluie
- Des chaussures adaptées à l'activité proposée (nous recommandons des chaussures fermées ou des baskets)
- 1 gourde
- Une casquette / 1 bonnet (en fonction de la saison)
- Une crème solaire (printemps / été)
- Pour les moins de six ans, pensez à une tenue de rechange, au doudou et à une petite couverture pour le temps de sieste.

## TARIFICATION

### Tarifs Accueil Périscolaire

QF CAF	07h30 à 08h30	11h30 à 13h30 (avec repas)	16h30 à 17h30	17h30 à 18h30
0 à 541	0,79 €	4.70€	0,79 €	0,79 €
542 à 765	0,84 €	4.70€	0,84 €	0,84 €
766 à 965	0,90 €	4.70€	0,90 €	0,90 €
966 à 1150	0,96 €	4.70€	0,96 €	0,96 €
1151 à 1350	1,02 €	4.70€	1,02 €	1,02 €
1351 à 1530	1,07 €	4.70€	1,07 €	1,07 €
1531 à 1700	1,13 €	4.70€	1,13 €	1,13 €
1701 à 2000	1,20 €	4.70€	1,20 €	1,20 €
20001 et +	1,28 €	4.70€	1,28 €	1,28 €

*Le temps méridien est géré conjointement avec l'association du restaurant scolaire, il est donc nécessaire d'être adhérent à la MJC et à l'association du restaurant scolaire pour inscrire vos enfants. Si vous souhaitez inscrire vos enfants sans être adhérent à la cantine le prix du repas sera de 7 €.*

### Tarifs Centre de Loisirs mercredi et vacances scolaires

QF	Matin Sans-repas	Matin avec Repas	Journée avec Repas
<b>Jusqu'à 541</b>	5,95 €	10,65 €	14,64 €
<b>541 à 765</b>	8,32 €	13,02 €	18,58 €
<b>766 à 965</b>	9,79 €	14,49 €	20,82 €
<b>966 à 1150</b>	10,91 €	15,61 €	22,90 €
<b>1151 à 1350</b>	12,82 €	17,52 €	26,09 €
<b>1351 à 1530</b>	13,55 €	18,25 €	27,30 €
<b>1531 à 1700</b>	14,97 €	19,67 €	29,65 €
<b>1701 à 2000</b>	16,09 €	20,79 €	31,52 €
<b>Plus de 2000</b>	17,16 €	21,86 €	33,73 €

Pour les accueils périscolaires et centre de loisirs vous bénéficiez de 25% de réduction à partir du troisième enfant si vos enfants sont inscrits aux mêmes dates (sauf repas); Un forfait semaine est mis en place et permet une réduction de 10% (sauf repas) lorsque votre enfant est inscrit du lundi au vendredi durant les vacances.

Les modalités et délais d'inscriptions sont présentés en annexe de ce document.

### **Modalités de règlement**

- Le règlement des prestations s'effectue à l'inscription pour les familles n'ayant pas opté pour le règlement par prélèvement automatique.
- La MJC accepte les règlements par chèque, espèces et chèques vacances.
- Le quotient familial est à communiquer avant le 30 septembre 2022. Sans attestation, le tarif maximum sera appliqué.
- Si vous acceptez le paiement par prélèvement via le portail familles, vous serez facturés et prélevés entre le 10 et le 15 du mois suivant.

**Pour rappel, seules les familles ayant accepté le prélèvement automatique ont accès aux réservations sur le portail famille.**

Les modalités et délais d'inscriptions sont présentés en annexe de ce document.

### **Pénalités**

Tout enfant présent sur les temps d'animation périscolaire ou accueil de loisirs doit être inscrit au préalable via le portail famille, ou en contactant la MJC par mail et ayant reçu une confirmation d'inscription.

En cas de manquement à ce devoir, **la MJC exercera une pénalité de 10€, par jour et par enfant non-inscrit**, sur la prochaine facture.

Si la situation venait à se reproduire, **la pénalité exercée sera de 20€ par jour et par enfants non-inscrit.**

## **ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT**

En inscrivant vos enfants aux activités de la MJC, vous vous engagez à respecter les conditions de fonctionnement renseignées dans le présent règlement. Tout recours doit faire l'objet d'un courrier à l'attention du Bureau de la MJC.

# MODALITES D'INSCRIPTIONS 2023-2024

**Toutes inscriptions doivent être validées sur le portail famille ou sur la boîte mail de l'accueil avant le 25, minuit, de chaque mois.**

Une fois ce délai passé, vous devez contacter l'accueil par mail pour les modifications suivantes :

Intitulé	Ajout	Suppression
Périscolaire matin/soir	Avant le vendredi 11h00 de la semaine qui précède l'accueil de l'enfant ;	Avant le vendredi 11h00 de la semaine qui précède l'accueil de l'enfant ;
Temps Méridien	7 jours francs avant l'accueil de l'enfant. Le coût du repas sera de 7€ en cas d'inscription hors délai.	Avant le jeudi 18h de la semaine qui précède l'accueil de l'enfant ;
Centre de Loisirs Mercredi	7 jours francs avant l'accueil de l'enfant, <b>sous réserve de places disponibles</b>	7 jours francs avant l'accueil de l'enfant ;
Centre de Loisirs Vacances	Ajout possible après la date limite d'inscription, <b>sous réserve de places disponibles ;</b>	7 jours francs avant le début des vacances scolaires

**Aucune demande par téléphone ne sera traitée.**

Les absences pour raison médicale avec justificatif, fournit à la MJC, donnent lieu à un avoir sur les facturations suivantes, **hormis sur les temps périscolaires méridien ou un délai de carence de deux jours est appliqué, en corrélation avec le règlement intérieur de l'association du Restaurant scolaire de sourcieux.** Les modalités de remboursement des temps méridiens sont développées dans le règlement intérieur de l'association du restaurant scolaire.

## ACCUEIL MJC

**CONTACT Inscriptions et facturations :**  
accueil.mjclm@gmail.com

**Problématique autre et Direction :** mjcsourcieuxlesmines@free.fr

**Pour joindre la MJC :** 06 67 55 23 04

**Pour joindre l'équipe d'animation (prévenir d'un retard ou d'un changement) :** 06 59 04 38 80  
*Aucune inscription ne sera traitée par téléphone*

**Site internet et Portail Familles :** <http://mjcsourcieuxlesmines.portail-familles.app>